

Durant la dernière année fiscale, terminée le 30 juin 1906, le revenu du Canada a été de \$80,139,360; soit une augmentation de \$8,956,587, sur le chiffre du revenu pour 1904-1905; les louanes seules figurent pour \$4,630,949 dans cette augmentation. Pour le même exercice les dépenses ordinaires,—ou imputables au revenu —ont été de \$67,240,640. En ajoutant à cette somme celle des dépenses extraordinaires, qui ont été en 1905-1906 de \$16,037,000 on arrive à un chiffre total de \$83,277,640. Pour l'année courante (1906-1907), au 20 novembre le revenu était de \$33,924,909, soit une augmentation de \$4,299,495 sur la période correspondante de l'année dernière. Au 31 mars prochain, le ministre des finances estime que le revenu pour les neuf mois sera de \$65,000,000, la dépense ordinaire de \$52,000,000, et la dépense extraordinaire de \$12,500,000. Quant à l'année fiscale qui commencera le 1er avril prochain (1907-1908), la dépense totale est évaluée à \$105,000,000.

Le ministre des finances a donné les chiffres suivants relativement au commerce du Canada. En 1904-1905, nos importations et nos exportations s'élevaient à \$470,000,000, en 1905-1906, elles ont été de \$550,000,000, une augmentation de 80 millions, dont 25 millions doivent être attribués aux importations et 55 millions aux exportations. L'honorable M. Fielding a fait observer à la Chambre combien la situation financière est satisfaisante. Il a récapitulé les surplus obtenus depuis qu'il administre les finances et a déclaré que ces surplus forment un total de 77 millions de piastres.

Dans la seconde partie de son discours, il a abordé la question du tarif. C'est un tarif nouveau, remodelé, que le gouvernement soumet au Parlement, mais ce n'est pas un tarif sensiblement différent de celui qui existe à l'heure actuelle. M. Fielding a insisté beaucoup sur ce point. "Nous comprenons, a-t-il dit, que la condition générale du Canada aujourd'hui est telle qu'aucun changement radical dans le tarif n'est nécessaire. Conformément aux intentions récemment exprimées, nous allons changer la forme et le cadre de notre tarif. Nous allons adopter un nouveau genre de cédules, mais après tout on se convaincra que les présentes résolutions ne contiennent pas de changement radical, de changement considérable." Et plus